default

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La CARL accueille désormais vos meubles en déchèterie

La Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant améliore la prestation de ses déchèteries. Une benne « Eco-mobilier » est placée dans les déchetteries du territoire depuis le 6 juillet 2020.

Publié le 10 juillet 2020

L'installation de ces bennes est une étape de plus dans la montée en charge de la filière des déchets en Guadeloupe, notamment sur le territoire de la CARL.

En payant une éco-participation à l'achat de meubles neufs, les particuliers contribuent financièrement depuis 2014 à leur recyclage et à leur valorisation. Grâce aux services mis en place par Éco-mobilier et la CARL, la notion de recyclage sera désormais plus pointue.

Cette action s'inscrit, une fois de plus, dans la ligne directrice de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant qui entend pérenniser sa position de territoire durable.

QUE METTRE DANS LA BENNE ÉCO-MOBILIER ?

Tous les meubles sont acceptés

- **Quel que soit le matériau**
  - Meubles mono ou multi-matériaux :
  - Bois : massif, panneaux de particules, médium
  - Mousses, latex, tissu, cuir
  - Plastiques
  - Ferraille
  - Verre, pierre, céramique…
- **Quel que soit l'état**
  - Meubles cassés, abîmés, en morceaux
  - Matelas, fauteuils, canapés… sales, déchirés

LES INTERDITS DANS LA BENNE

Les éléments de décoration et de récréation ne sont pas considérés comme du mobilier.

Les déchets suivants sont à orienter vers les autres bennes :

- Tapis, poussettes, sièges auto...
- Sanitaires, parquet, portes, fenêtres...

À PROPOS D'ECO-MOBILIER

Eco-mobilier a été créé par 12 distributeurs et 12 fabricants français. Eco-organisme à but non lucratif, dédié à la collecte, au tri et au recyclage des déchets d'éléments d'ameublement (DEA), Eco-mobilier a été agréé par le Ministère de l'Ecologie le 26 décembre 2012. Pour remplir cette mission, l'écoparticipation est appliquée à l'achat de meubles neufs depuis le 1er mai 2013.

En 2014, Eco-mobilier a collecté près de 125 000 tonnes de mobilier usagé, grâce à :

- 1 700 points de collecte équipés d'une benne dédiée au mobilier ;
- Près de 300 plateformes de l'économie sociale et solidaire accueillent le mobilier qui peut être réutilisé ;
- 169 centres qui collectent, trient et valorisent le mobilier usagé ; Près de la moitié du mobilier usagé collecté par la filière est recyclé, 33 % sont valorisés comme source d'énergie.

Pour plus d'informations, rendez-vous le site d'Eco-mobilier : eco-mobilier.fr

LA RIVIERA DU LEVANT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER/SAINTE-ANNE/SAINT-FRANÇOIS/LA DÉSIRADE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LA RIVIERA DU LEVANT
93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :
lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;